



© Getty Images Pro



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DÉFENSE ET
LA SAUVEGARDE DES GRANDS PRÉDATEURS



OURS-LOUP-LYNX CONSERVATION

FERUS (Ours-Loup-Lynx-Conservation) est la première association française, par le nombre de ses adhérents, à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands prédateurs présents dans notre pays.

FERUS (« ce qui est sauvage » en latin) est le fruit de la fusion, en 2003, de deux associations pionnières : ARTUS, créée en 1989 pour la sauvegarde de l'ours brun, et le Groupe Loup France, né en 1993 avec le retour des premiers loups gris sur le territoire français.

À travers ses actions, FERUS s'est donné pour objectifs de favoriser sur le territoire français :

- La réussite du retour naturel du loup,
- Le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- Le retour et le développement des populations de lynx,
- La cohabitation de ces espèces avec les activités humaines, notamment l'élevage.

AGISSEZ AVEC NOUS !
ADHÉREZ, DEVEenez BÉNÉVOLE, FAITES UN DON



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	p.4
L'ÉQUIPE DE FERUS.....	p.7
RAPPORTS D'ACTIVITÉS	
• Lynx.....	p.8
• Ours.....	p.11
• Loup.....	p.16
STRATÉGIE JURIDIQUE.....	p.23
BILAN PASTORALOUP	p. 25
• Alpes.....	p.26
• Jura.....	p.27
• Bretagne.....	p.27
• Lot.....	p. 28
• Haute-Marne.....	p. 28
LES RÉSEAUX LOCAUX.....	p.29
COMMUNICATION.....	p.32
RAPPORT FINANCIER	p.35
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	p.38
CONTACTS.....	p.39



Association FERUS
N° 15 bureaux de Fourchon
rue Charlie Chaplin
13200 Arles
secretariat@ferus.org
www.ferus.org

RAPPORT MORAL

LA NATURE SAUVAGE RÉSISTE, MAIS RESTE FRAGILE PAR BERTRAND SICARD, PRÉSIDENT DE FERUS

L'année écoulée a, une fois encore, été exceptionnelle. FERUS se porte bien, voire très bien, et poursuit sa progression grâce à une gestion rigoureuse et à la diversification de ses sources de financement. Notre budget est en hausse et notre solidité financière renforcée, avec des garanties accrues pour l'avenir. Cela nous a permis de recruter 3 nouveaux salariés cette année. Ces embauches participent pleinement à la professionnalisation de notre structure, en complément de l'engagement constant de nos administrateurs bénévoles, que je remercie encore très sincèrement pour leur dévouement. L'arrivée de notre nouveau directeur, Cédric Yhuel, début mars, constitue une étape importante dans cette dynamique, et nous nous en réjouissons collectivement. Je souhaite également saluer le travail remarquable de nos équipes salariées, engagées sans relâche pour notre cause, dans un esprit de coopération et de convivialité. Le bien-être au travail est une valeur que nous défendons : il constitue une véritable force pour notre association, et nous en sommes fiers. Rien de tout cela n'aurait été possible sans une collecte de dons, une fois encore exceptionnelle.

Votre générosité, fidèle et renouvelée, est le socle de notre action. Elle est aussi, pour nous, un immense gage de confiance et d'encouragement. Sans trop m'attarder, car nos différents intervenants reviendront sur le sujet, nos programmes sont eux aussi en expansion.

Que ce soit PastoraLoup, avec plus de 50 éleveurs aidés cette année et plus de 200 bénévoles formés au cours d'une dizaine de stages, Parole d'Ours, de Loup, de Lynx et de Patou, qui rencontrent un franc succès, sans oublier Api'Ours, qui est reparti dans une vraie dynamique après une longue période de stagnation.

Par ailleurs, nous avons étendu notre présence territoriale, couvrant désormais presque toute la France grâce à nos réseaux locaux. Cet élargissement est stratégique, car il conditionne notre capacité d'intervention dans les zones de recolonisation. Après une année très intense, l'année qui vient sera une année de consolidation. L'arrivée de Cédric va nous permettre de structurer davantage nos actions et de renforcer notre efficacité. L'une de ses priorités sera de rechercher de nouvelles sources de financement, en élargissant encore notre réseau de partenaires et de mécènes, tout en mettant en place une collecte de legs, qui nous fait aujourd'hui cruellement défaut.

Nous devons aussi mieux nous structurer pour gagner en efficacité. L'idée est de monter en qualité, et je pense particulièrement au programme PastoraLoup pour lequel, avec l'aide d'un cabinet de conseil, nous cherchons à mettre en place des indicateurs de performance afin de démontrer concrètement l'efficacité de nos actions, tant pour nos partenaires que pour la cause que nous défendons.

Cette nécessaire démonstration est fondamentale pour les mécènes qui nous soutiennent, mais aussi pour la cause de la protection. Nous sommes de plus en plus sollicités par le monde de l'élevage, parfois avec l'aide de l'État et je pense que l'heure où le plafond de verre qui nous sépare du monde de l'élevage va se fissurer est arrivée. Nous devons nous y préparer, car la demande risque d'être très forte, d'autant que l'État mène une politique que nous jugeons désastreuse et sans véritable lendemain.

En ce qui concerne nos animaux fétiches, force est de constater que, quels que soient les aléas qu'ils subissent (tirs intensifs, destructions illégales, collisions routières ou encore effarouchements violents), ils font preuve d'une grande résilience. Nous sommes à plus de 1 000 loups, près de 130 ours, et peut-être plus de 150 lynx, avec des recolonisations qui progressent. Mais s'ils résistent, c'est grâce à un biotope favorable, riche en espèces proies pour le loup, et en ressources et espaces boisés peu fréquentés pour l'ours.

Pour le lynx, les 34 % du territoire national couverts de forêts devraient lui permettre de s'installer plus largement. Cela étant dit, il ne faut pas être dupe et rester très vigilants. La politique de tirs intensifs de l'État concernant le loup doit être sévèrement condamnée, car elle entretient l'illusion d'une solution simple, laissant croire au monde de l'élevage que la question de la prédation sera ainsi résolue par une intensification des tirs létaux. Cette politique est inefficace et dangereuse à long terme, car, en plus des destructions illégales, elle risque d'aboutir à un affaiblissement irréversible de la population, en contradiction avec les engagements internationaux de l'État concernant le bon état de conservation de l'espèce. Pour l'ours, la progression numérique ne doit pas masquer la faibles-

se génétique de l'espèce, qui engendre une consanguinité croissante et fragilise dangereusement la population.

Là aussi, l'État doit prendre ses responsabilités en procédant rapidement à de nouveaux lâchers. Je rappellerai que l'État nous « doit » toujours 4 ours, s'étant engagé à remplacer tout individu tué par la main humaine. Pour le lynx, enfin, il manque une politique plus volontariste de la part des autorités, notamment pour réduire les collisions routières et les destructions illégales. Concernant d'éventuels relâchers, l'État ne semble pas opposé : l'avenir nous le dira.

La nature sauvage résiste, mais reste fragile : nous devons rester très offensifs et ne rien lâcher de nos revendications. Pour les défendre, agissons avec détermination et habileté

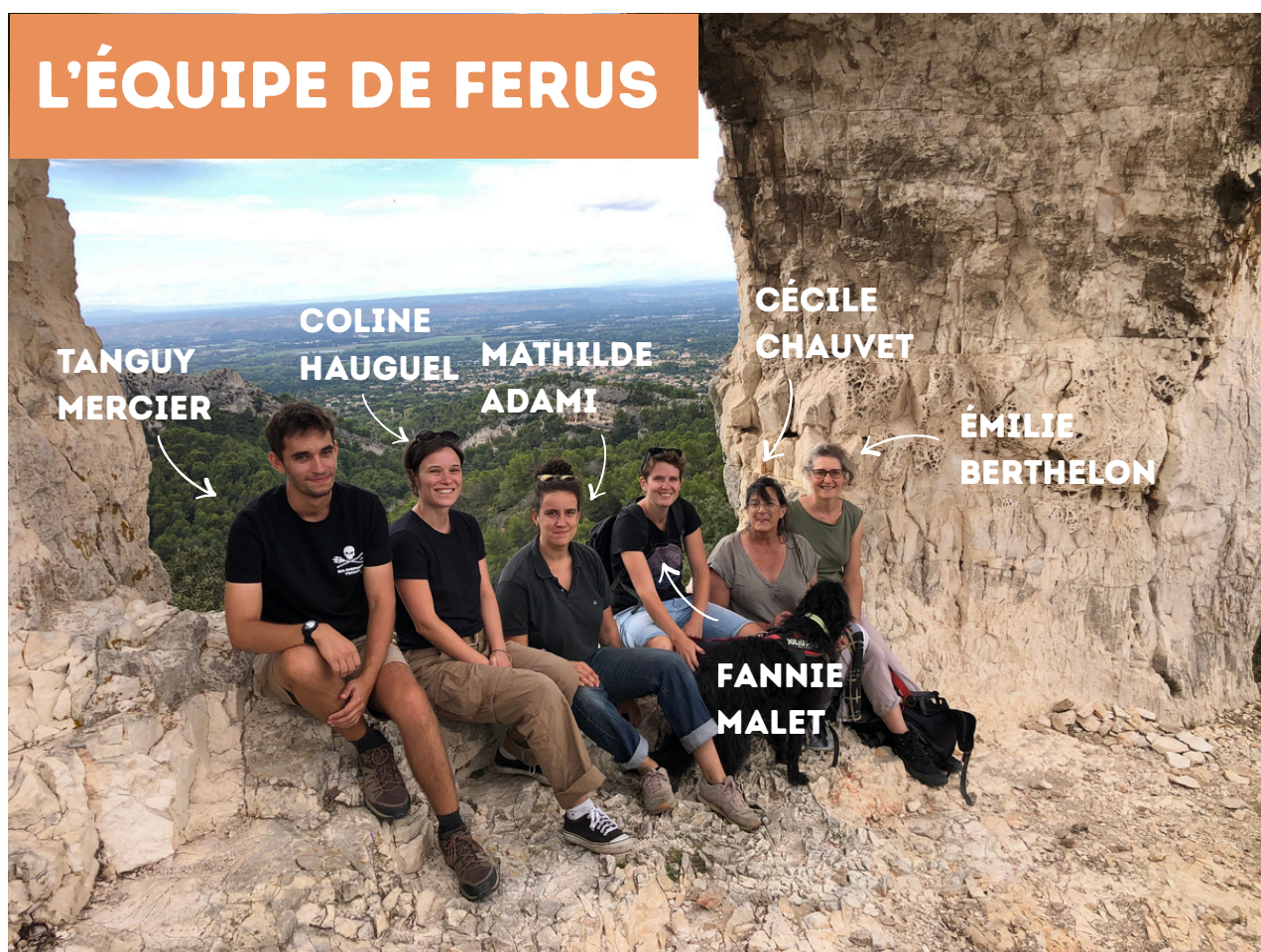
tout en demeurant force de proposition, notamment sur la protection des troupeaux et les effarouchements. Si nous voulons sortir de l'impasse actuelle, tous les acteurs devront faire un effort. La seule contestation, qu'elle soit juridique ou médiatique, ne suffit plus. L'État devra rediriger ses efforts vers la protection et réduire la pression létale, en particulier sur le loup. De leur côté, les éleveurs doivent comprendre que, dans certaines zones, ils ne peuvent plus travailler comme avant. La nature sauvage revient, et ils doivent s'adapter, avec un soutien financier de l'État à la hauteur des enjeux. Ce n'est pas aux éleveurs de supporter seuls ce coût, qui relève de l'intérêt général. Du côté des associations de protection de la Nature, nous devons prendre en compte les difficultés des éleveurs et ne pas balayer leurs contraintes d'un revers de main. En conclusion, et comme je suis un éternel optimiste, je me permets de terminer sur quelques pensées positives. Malgré les événements nationaux et internationaux, qui relèguent au dernier plan les préoccupations écologiques, et en particu-

lier la protection de la Nature, il existe chez les Français et les Françaises une véritable demande de nature et de sauvage. J'en tiens pour preuve les nombreux sondages qui montrent une volonté de voir s'épanouir sur notre territoire l'ours, le loup et le lynx, malgré les difficultés que peut représenter leur retour. De même, les consultations publiques à l'occasion des arrêtés ministériels sont majoritairement favorables à ces espèces, même si l'État n'en tient pas suffisamment compte. Autre preuve : la fréquentation des parcs nationaux a fortement augmenté depuis la période du Covid, sans compter les forêts urbaines, périurbaines et rurales, prises d'assaut tous les week-ends. Nos concitoyens ont besoin de se ressourcer dans la nature, et des études scientifiques récentes en prouvent les bienfaits. Cette dynamique se retrouve aussi dans la culture. Qu'il s'agisse de littérature avec des auteurs comme Christian Signol ou Sylvain Tesson, d'essais avec Baptiste Morizot ou Charles Stépanoff ou encore de cinéma, avec notamment les films de Jean-Michel Bertrand ou Vincent Munier : la nature sauvage suscite un véritable engouement. C'est un phénomène de société qu'il ne faut pas négliger dans le combat que nous menons. Nous le ressentons également à travers le succès croissant de nos programmes. Alors, ne nous décourageons pas !

Malgré l'irresponsabilité, parfois la lâcheté, de certains dirigeants politiques, qui cèdent à des lobbys pourtant minoritaires, nous devons continuer le combat avec enthousiasme, et même avec joie. Répétons-le inlassablement : nous croyons fermement, plus que jamais, à une relation apaisée entre les activités humaines et la grande Nature, en particulier celle des ours, des loups et des lynx. Pour le lynx, enfin, il manque une politique plus volontariste de la part des autorités, notamment pour réduire les collisions routières et les destructions illégales. Concernant d'éventuels relâchers, l'État ne semble pas opposé : l'avenir nous le dira.



L'ÉQUIPE DE FERUS



En 2025, FERUS a recruté deux salarié-es :

Émilie Berthelon, assistante administrative
Tanguy Mercier, chargé d'animation

qui renforcent l'équipe auprès de :

Mathilde Adami, chargée de mission Pyrénées
Coline Hauguel, chargée de communication

toutes deux recrutées en 2024

Auprès de :

Cécile Chauvet, secrétaire
Fannie Malet, coordinatrice des actions de terrain

présentes dans l'association depuis plusieurs années !



DIRECTEUR, CÉDRIC YHUEL

En 2026, FERUS a aussi ouvert un poste de direction, afin de renforcer encore nos actions.



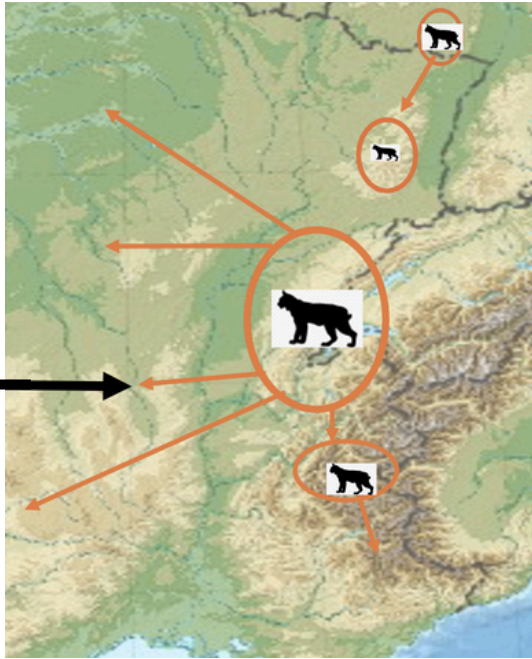
LYNX

2025

- Situation du lynx
- Principales actions effectuées
- Bilan de *Parole de Lynx*

Olivier Guder, vice-président coordinateur Lynx

UNE ESPÈCE TOUJOURS TRÈS MENACÉE



Effectif global : entre 150 et 200 lynx

VOSGES : une douzaine de lynx venant d'Allemagne.

Population très faible !

JURA : entre 100 et 150 lynx.

L'essentiel de la population française.

ALPES DU NORD : une vingtaine de lynx.
Progression très difficile vers le Sud.

Quelques individus isolés détectés plus à l'Ouest : Bourgogne, Beaujolais, Morvan, Massif Central.

Pas de destruction illégale avérée, mais un cadavre retrouvé en juillet 2025 à Torcieu (01).

Plus de 20 lynx tués sur les routes, 1^{ère} cause de mortalité contre laquelle l'État tarde à agir pour essayer de la diminuer.

Toujours aucune information récente et centralisée de la part de l'OFB :

- Ni sur les populations présentes.
- Ni sur les lynx retrouvés morts ou blessés.

Étude du Muséum National d'Histoire Naturelle largement communiquée qui montre que l'avenir des populations de lynx dépend de 3 conditions :

- Lutter plus efficacement contre les destructions illégales ;
- Favoriser la connectivité entre les noyaux de population ;
- Procéder à des renforcements de population.

ACTIONS EFFECTUÉES EN 2025

Poursuite de la participation active au PNA avec :

- 4 réunions en visio du Groupe « communication » ;
- *Parole de Lynx*.

1 ciné-débat à La Flèche (72) le 14 novembre 2025.

Plusieurs dizaines d'échanges par mail avec des personnes ayant vu des lynx.

2 conférences pour scolaires :

- À Villemonble (93) le 31 mars ;
- À Pavillon-sous-Bois (93) le 13 octobre.



PAROLE DE LYNX

2025

- **6 semaines** dans les massifs du Jura et des Vosges.

- **15 bénévoles.**



- **22 750 flyers** déposés dans **950 lieux** de **188 communes.**

- **1 337 enquêtes** réalisées :

83 % des personnes sont favorables à la présence du lynx.

Parole de Lynx continue en 2026 et évoluera vers davantage de rencontres et d'animations !

OURS

2025



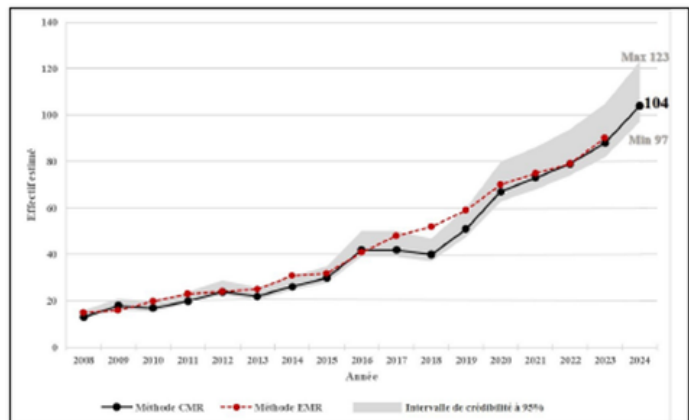
© Daniel Constantinescu's Images

- Situation de l'ours
- Principales actions effectuées
- Bilan de *Parole d'Ours* et *Api'Ours*

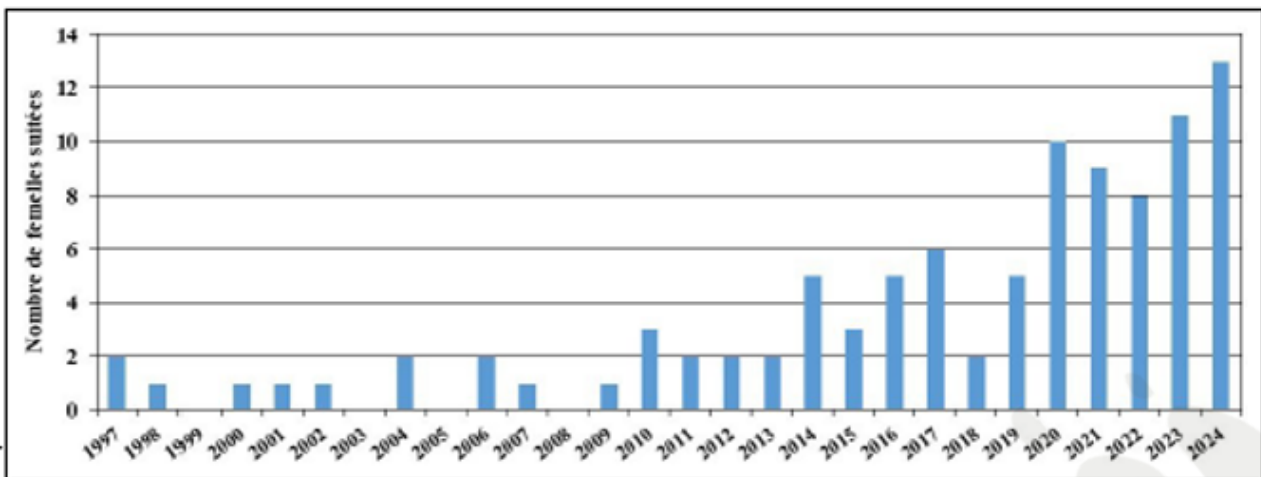
**Patrick Leyrissoux, vice-président coordinateur
Ours**

LES OURS EN 2025

- **108 ours détectés/130 estimés** (méthode CMR*).
- **6 portées/8 oursons.**
- **Croissance régulière et satisfaisante** de la population.
- Extension progressive de l'aire de répartition.
- En Béarn, 1^{ère} reproduction de **Claverina** en 2025 !



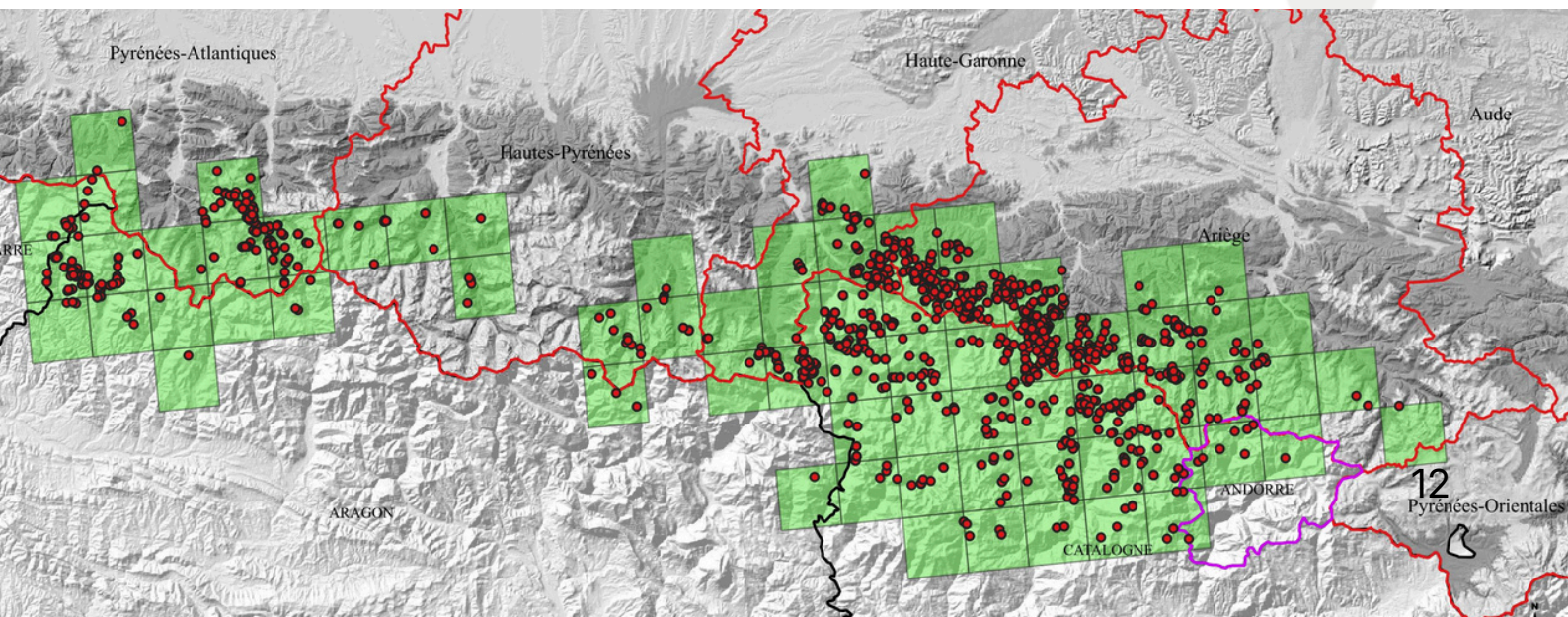
* Capture-Marquage-Recapture



Oui MAIS...

- 2 noyaux de reproduction isolés.
- Blocage au niveau de la Garonne pour les femelles.
- Sex-ratio déséquilibré en Béarn.
- Pas de reproduction de Douillous en Aragon.

Source : OFB

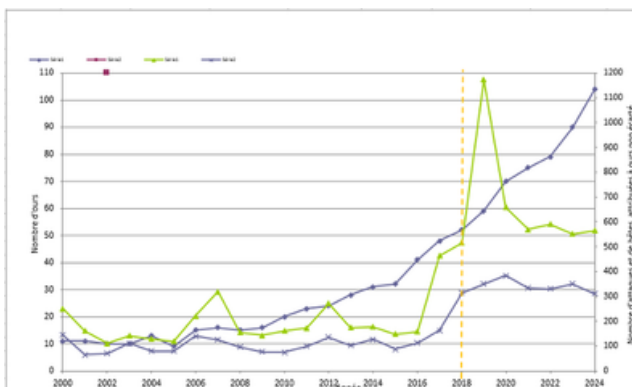
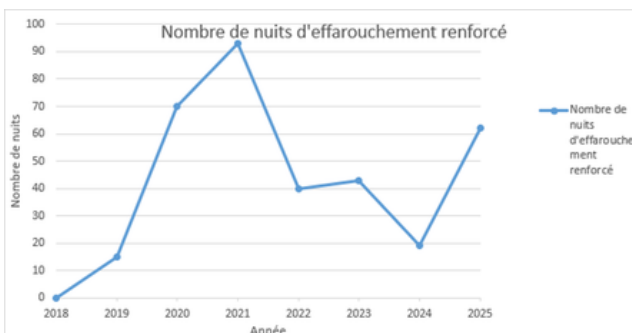


CONSANGUINITÉ

- **Population efficace $N_e^* < 10$** alors que $N_e > 50$ permet d'éviter la dépression de consanguinité à court terme.
- **Publication étude Pays de l'Ours en même temps que rapport ROB : 26 mars 2026.**
- **Publication étude OFB : fin 2026.**

DÉGATS ET PASTORALISME

Dégâts ours **stables ou en baisse** malgré l'augmentation de la population, contrairement aux chiffres mensongers des opposants, ou fantaisistes de la presse, qui n'y comprend rien.



© Jacques Carriat

- **Forte augmentation des effarouchements renforcés en 2025** après une diminution pendant 2 ans.
- Une estive médiatisée pour ses dégâts qui s'avèrent curieux : **constats demandés à la DDT09.**
- Condamnation pour détention d'armes illégales en estive.
- **GOPAM** : Le boycott se poursuit. Plus de préfet Ours.
- **GT2** : Une étude intéressante gérée par la DRAAF Occitanie sur les moyens de protection.
- **Protocole ours familial ou dangereux décevant** : bien qu'indispensable, les imprécisions de la version actuelle sont un risque potentiel si placé dans de mauvaises mains.
- **Cap Ours** : Candidature de Mountain Wilderness.

* N_e = Nombre d'individus participant à la reproduction, chiffre incluant la diversité génétique : si on a uniquement 1 000 clones participant à la reproduction, $N_e = 1$

JURIDIQUE

- **Abattage de Caramelles : les chasseurs condamnés le 6 juin mais ils sont partis en appel.**
- **Recours Arrêtés de capture de Goiat aux fins d'équipement télémétrique : recours arrêté 2021 rejeté, mais annulation de l'arrêté 2022.**
- **Recours indemnitaire contre l'État rejeté.** Le but était de faire condamner l'État pour l'absence de lâchers d'ours afin de remédier à la consanguinité et remplacer les ours tués par l'homme. Nous avons fait appel.
- **Début 2026, projet de la préfecture Ariège pour autoriser les effarouchements renforcés par les bergers : futur recours à prévoir.**
- **En 2025, FERUS sélectionné avec Pays de l'Ours - Adet par Wild Legal (droits de la nature) pour le procès simulé annuel 2026 qui concernera les effarouchements.**



Montage : © Wild Legal

PAROLE D'OURS

2025

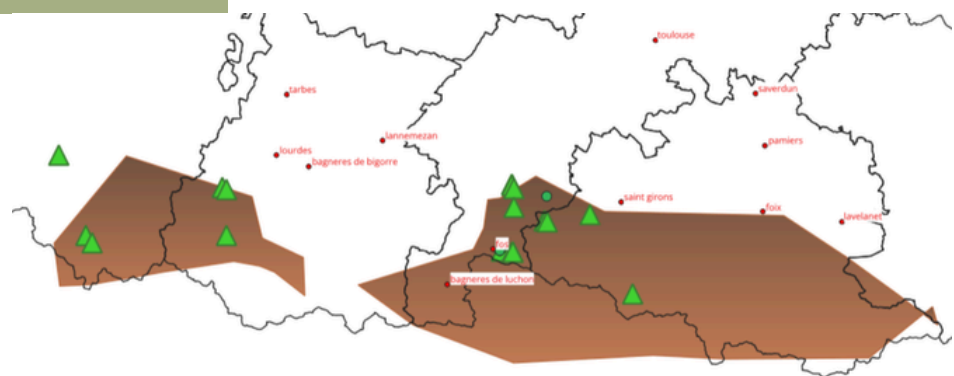
- 4 départements
- 6 semaines de mission
- 19 bénévoles
- 415 personnes interrogées
- 25 400 plaquettes distribuées



API'OURS

2025

Carte des plantations Api'Ours



- **130 élèves** sensibilisés sur le régime alimentaire de l'ours et la plantation d'arbres.
- **230 arbres** plantés dont 85 petits fruits.
- **6 bénévoles** mobilisés.
- **1 journée spéciale Api'Ours** en collaboration avec la Fédération Renova.
- **1 vidéo** de présentation du programme.
- **1 livret de conseils** d'entretien des plantations fourni aux propriétaires.



© Magali

Bilans réalisés par Mathilde Adami, chargée de mission Pyrénées

LOUP

2025



© Getty Images

- Situation du loup
- Principales actions effectuées
- Bilan de *Parole de Loup/Parole de Patou*
- Formation Grands Prédateurs

Denis Doublet, vice-président coordinateur Loup

PRÉSENCE DU LOUP EN FRANCE

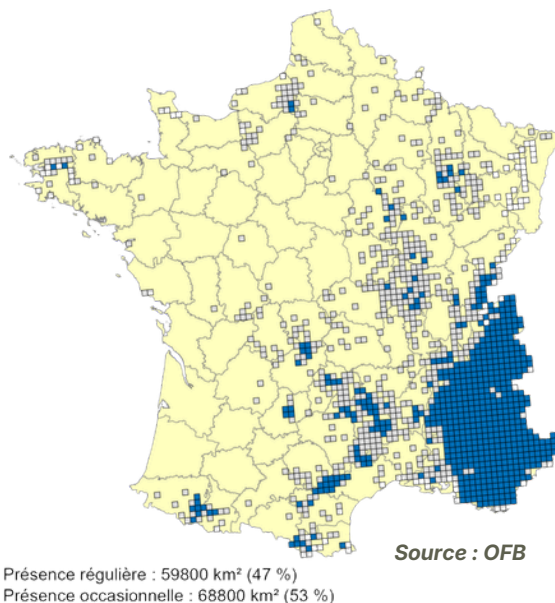
1 082 loups (entre 989 et 1 187) avec un taux de confiance de 95 % (GNL du 12 décembre 2025).

Estimation 2024 :
1 013 loups.

2025 : 2 172 indices biologiques analysés sur 2 404 collectées dont 88 % de fèces (Campagne de suivi hivernal 2024-2025).

2024 : 2 332 indices collectés (pour un objectif initial de 1 890 indices).
— sources OFB

Aire de présence du loup : France 2024
Données du 01/04/2021 au 31/03/2024



LOUPS TUÉS EN 2025

Protocole de tirs dérogatoires 2025 :
> plafond de 19 % (+2 % non utilisés) soit **192 loups**.

Nombre de loups tués en 2025 : 190

DONT 20 ILLÉGALEMENT !

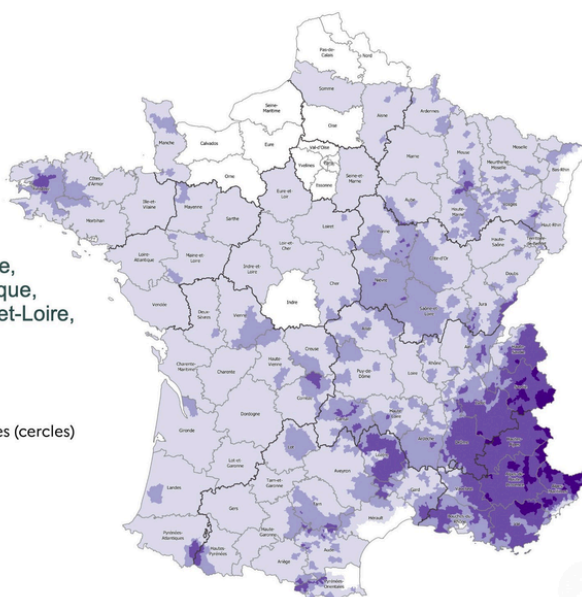
→ 91 départements potentiellement concernés

→ 79 départements ont zoné en 2025

→ « nouveaux » départements : Landes, Sarthe, Gironde, Vendée, Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Eure-et-Loire, Somme

Zonage des communes (cercles)

- 0
- 1
- 2
- 3
- non concerné



Source : DREAL

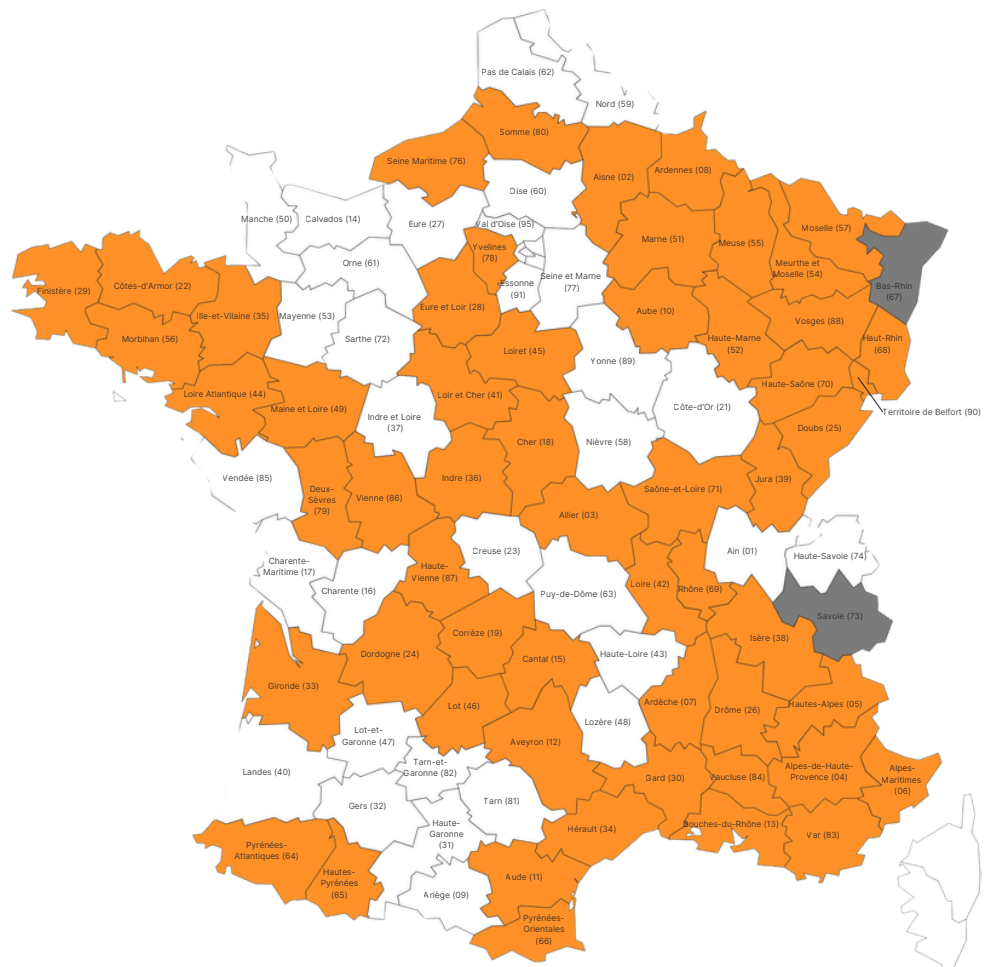
ACTIONS DE FERUS EN 2025

Une présence maintenue et renforcée de nos référent(e)s dans les **Comités Départementaux Loup** :

56 départements
(dont 7 supplémentaires en 2025)

42 référent(e)s CDL

Présence de FERUS au sein des
Comités Départementaux Loup (CDL)

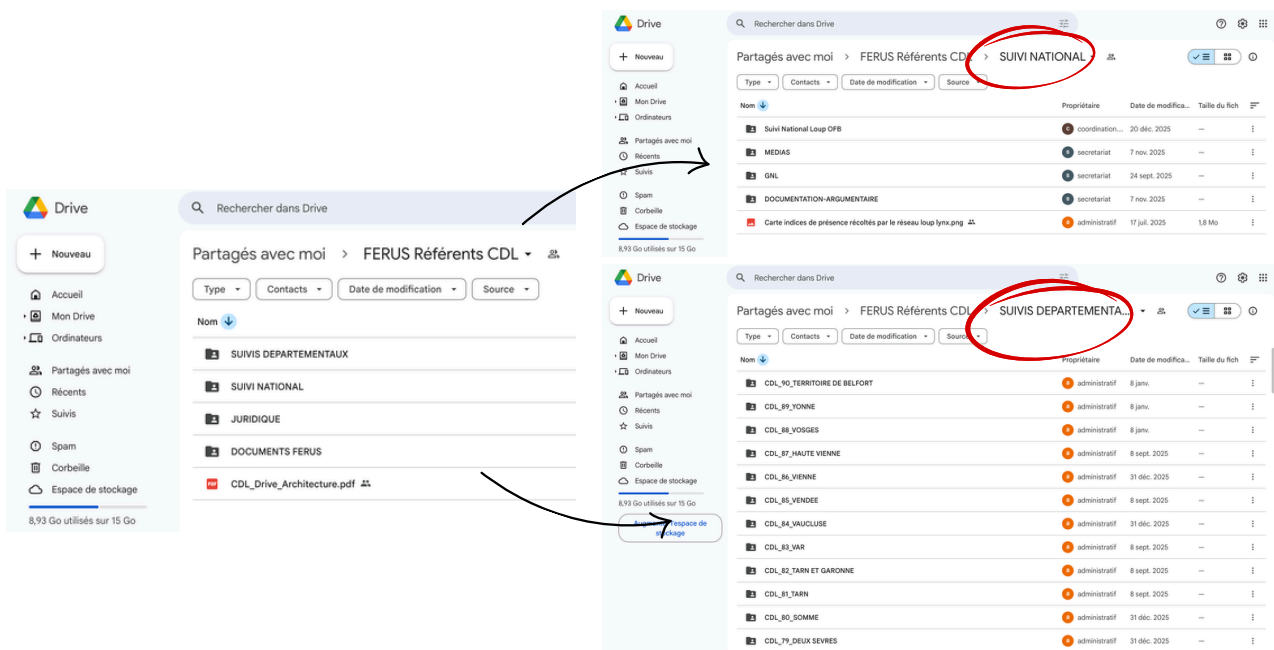


 effective ou en cours en 2025

 refusée

ACTIONS DE FERUS EN 2025

Création d'un Drive référents CDL :



La charte des référents CDL :

- **Assurer une veille régulière** des arrêtés préfectoraux de tirs dérogoratoires ;
- **Demander le détail des moyens de protection** déployés sur les élevages concernés par les autorisations de tir ;
- **Demander à la DDT les constats de dommages** ayant justifié les autorisations de tir ;
- **Observer et analyser** le contexte local.

NOS PARTENAIRES

Des partenariats interassociatifs nécessaires, indispensables et fructueux entre APNE* !

CAP LOUP

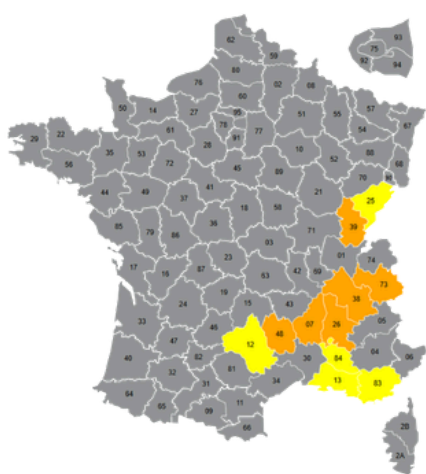


* Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

PAROLE DE LOUP

2025

- **630 personnes interrogées** dans le cadre de l'enquête
- **515 personnes sensibilisées** sur les chiens de protection
- **22 bénévoles** mobilisés
- **5 animations et conférences**
- **25 000 plaquettes distribuées**
- **1 550 lieux de dépôt des flyers**



PAROLE DE PATOU

2025

- **18 conférences/ciné-débats** (Alpes, Bretagne, Pyrénées, Jura)
- **600 personnes** présentes
- **2 stands** (en Isère)
- **24 journées de sensibilisation** au départ des sentiers de rando (via Parole de Loup, Parole d'Ours, Pastoraloup Jura + we 14 juillet et 15 août à Allos)
- **+ de 2 500 personnes sensibilisées**
- **25 000 plaquettes d'infos sur les chiens de protection distribuées**



FORMATION GRANDS PRÉDATEURS

2025



- **Formation de terrain**, complémentaire du MOOC Large Carnivores
- Du dimanche 26 au vendredi 31 octobre 2025
- **18 participants** souhaitant s'impliquer concrètement au sein de FERUS + professionnels de l'environnement

- Rencontre d'éleveurs/ berger, gestion des conflits, interventions de l'Office Français de la Biodiversité, de la Direction départementale des territoires des Alpes de Haute-Provence, connaissance des chiens de protection, jeu de rôles...

Bilans réalisés par Tanguy Mercier, chargé de mission animation



STRATÉGIE JURIDIQUE

2025

LES ACTIONS JURIDIQUES DE FERUS EN QUELQUES POINTS PAR MAÎTRE BRONZANI

Rencontre avec FERUS en **juin 2020**.

Mène à la construction commune d'une stratégie juridique et au développement du contentieux propre à FERUS :

- Premiers recours fondés sur les insuffisances des moyens de protection.
 - o TDR/TDS PLAN-DE-BAIX = succès
 - o En appel
 - o Engagement d'un contentieux indemnitaire : en cours.

But : Faire prendre conscience au Préfet et donc à l'État que ses décisions illégales ont des conséquences.

- Recours contre les AM d'octobre 2020. Rejet.
- Recours contre les tirs expérimentaux dans le DOUBS (52 requêtes)/SAVOIE/HAUTE SAVOIE : toujours en cours d'instruction.

But : Imposer la prévention des attaques : **le tir n'est pas une solution.**

Sur la problématique des procédures d'urgence il existe une haute probabilité de rejet. Il faut éviter les mauvaises décisions de justice qui sont juridiquement contreproductives (récupération par les parties adverses), font perdre des fonds et ont un fort taux de risque de condamnation à payer des frais de justice à la partie

adverse.

- Action pénale : partie civile dans les cas de braconnage. Décision TC VALENCE DURIF - 2 500 € (1 000 € de préjudice + 1 500 € frais de justice).

But : appuyer l'action du Parquet. Condamner plus durement les auteurs de braconnage pour renforcer l'effet dissuasif d'un risque de récidive.

- Plusieurs plaintes pour destruction illégale de loup ont été engagées et sont en cours :

- o Cantal (auteur identifié)
- o Samoëns

Il est fort probable que les auteurs ne soient pas retrouvés.

- Une plainte contre la Coordination Rurale de la Haute-Vienne : appel au braconnage en échange de 1 000 €. En cours.

Modification de la réglementation protégeant le loup : CONVENTION DE BERNE/DIRECTIVE HABITAT. Le loup passe de la catégorie d'espèce strictement protégée à protégée. Permet plus de liberté pour le « réguler ». Les effets de ce changement se retrouvent dans l'arrêté interministériel de février 2026.

La conséquence principale est la réduction des critères juridiques encadrant les autorisations à obtenir pour détruire le loup. Le critère restant est « *le bon état de conservation de la population de loups dans son aire de répartition naturelle* ».

Avec Patrick Leyrissoux une stratégie est développée depuis 2025, qui est d'orienter le contentieux sur la notion de **bon état de la population de loup dans son aire de répartition naturelle**.

> Développement d'un argumentaire : arrêts CJUE/définition donnée par la Commission Européenne/appréciation de l'état de la population de loup à un niveau local.

Jusqu'à présent, nous développons cet argumentaire dans tous les recours engagés. Rejet systématique fondé sur le nombre de loups estimé à l'échelle nationale. Cela explique les choix contentieux de 2025.

- Recours 2025 : Hautes-Pyrénées/Pyrénées-Orientales/Saône-et-Loire. Choix de ces départements car 1 à 2 loups max. présents.

o Engagement d'un référé + fond en Saône-et-Loire : rejet du référé-désistement au fond.

o Engagement d'un référé + fond dans les Hautes-Pyrénées : rejet du référé sur l'urgence.

o Saisine du Conseil d'État par FERUS et l'ASPAS. Arrêt du 15 décembre 2025 : **approbation de l'ensemble de notre argumentaire**.

- Recours en 2025 contre les arrêtés interministériels modificatifs (fév. 2025 et juin 2025) qui déterminent

la nouvelle réglementation en matière de délivrance de dérogation à l'interdiction de détruire une espèce protégée, dans les cas spécifiques aux bovins.

Les contentieux à venir vont devoir porter sur :

- L'appréciation de l'état de conservation du loup au niveau local : *quid* quand il y a une meute ? plusieurs loups avec ou sans reproduction. Stabilité de la meute/pression sur là où sont les meutes en fonction du contexte.
- Le mauvais état de la population de loup (cf. rapport du MNHN et de l'OFB de septembre 2025 : 58 % de risque d'une décroissance de la population de loups à cause de la politique de tirs développée par la France).

Recommandation : maîtriser les autorisations de tirs c'est-à-dire faire des choix stratégiques. Le rapport n'aiguille malheureusement pas l'État.

Ce point peut aussi être une nouvelle stratégie contentieuse pour FERUS : défendre les nouveaux fronts de colonisation du loup dans des secteurs géographiques « lambda » où la défense des troupeaux est possible.



PASTORALOUP

2025



© Camille Viollet

- PastoraLoup Alpes
- PastoraLoup Jura
- PastoraLoup Bretagne
- PastoraLoup Lot

Fannie Malet, coordinatrice des actions de terrain

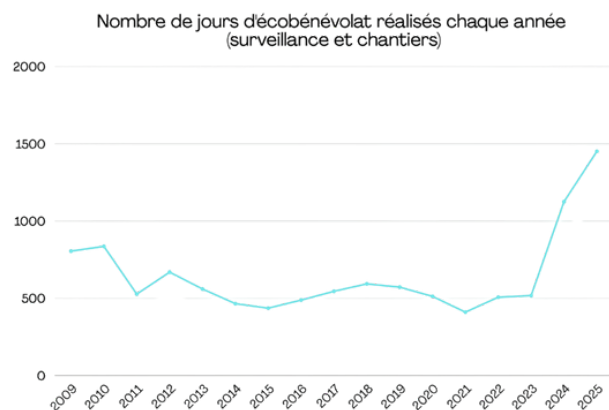
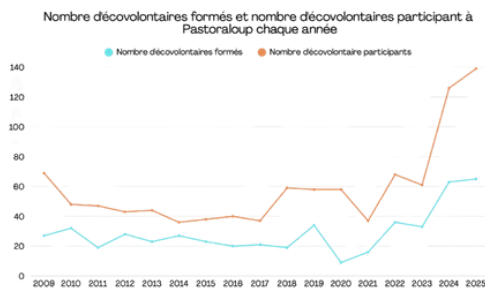
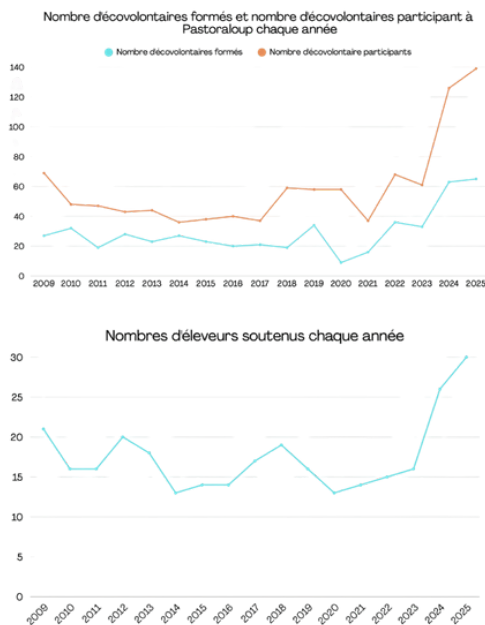
ALPES

- **4 formations, 65 nouveaux formés**
- **11 mois** de terrain
- **10 départements**
- **30 éleveurs** demandeurs de soutien, 29 aidés (1 reporté)
- **139 bénévoles mobilisés** sur la saison (surveillance et chantiers)
- **15 chantiers** pour 75 jours de bénévolat
- **1 376 jours/nuits de bénévolat** en surveillance
- Soit **1 451 jours/nuits de bénévolat**

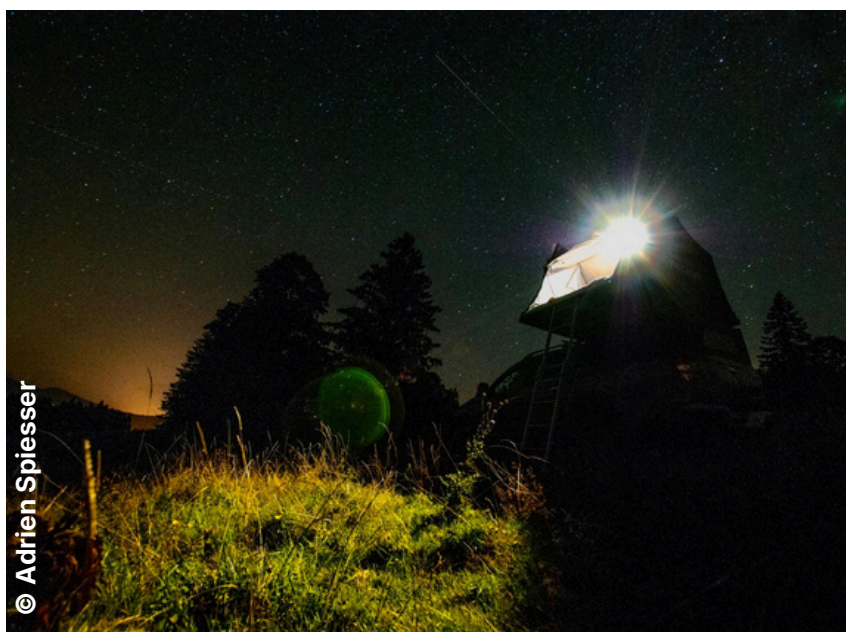
Aucune déprédation en présence des bénévoles PastoraLoup !



UN PROGRAMME EN PLEIN ESSOR



JURA



© Adrien Spiesser

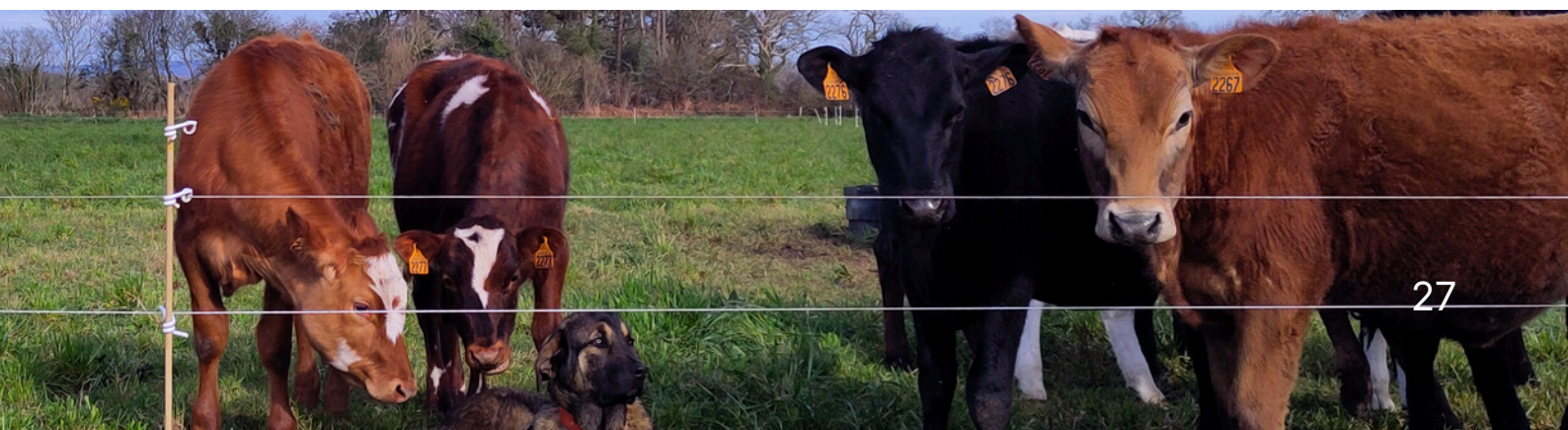
- Lancé en **2023**
- **3 formations, 58 nouveaux formés**
- **101 bénévoles** actifs en 2025
- **13 éleveurs** accompagnés
- **238 nuits** de garde effectuées en binôme/trinôme soit l'équivalent de **480 nuits**

Zéro déprédation !

BRETAGNE

- Lancement en **2025**
- **1 formation, 33 formés**
- **5 éleveurs** demandeurs en 2025 : 4 dans le Finistère + 1 dans le Morbihan
- 1 bovin / 3 ovins / 1 caprin
- Démarrage des missions fin avril et dernière mission début octobre.
- **6 missions** d'une dizaine de jours dont 2 chez la même éleveuse à des périodes différentes (avril et septembre).
- **64 nuits** de surveillance réalisées, le plus souvent en binôme (54) soit l'équivalent de **118 nuits de bénévolat**
- 3 de ces missions font suite à une prédation.
- **32 des 33 des bénévoles** formés ont réalisé au moins une nuit de surveillance.

Zéro déprédation !



LOT

- Lancement en **2025**
- **1 formation, 21 bénévoles**
- **Pas d'intervention en 2025** (plus de présence du loup et pas de prédation)
- **Réflexion pour 2026** sur l'agrandissement du territoire : Cantal ? Corrèze ?



HAUTE-MARNE

Création d'un collectif d'associations pour soutenir et aider les éleveurs :

7 associations locales :

FERUS, La LPO de Champagne Ardenne, Les Naturalistes de Champagne Ardenne (NCA), Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne (CENCA), Nature Haute-Marne (NHM), Alchémille et Millepertuis, Association de Coopération Loup Lynx Éleveurs Aube (ACLLEA)



Merci à tous les bénévoles, partenaires et éleveurs engagés !



LES RÉSEAUX LOCAUX

2025

- Synthèse des principales actions effectuées (*d'après la synthèse effectuée par Bérengère Yar*)
- Rappel des réseaux et des animateurs

Olivier Guder, référent des Réseaux Locaux

ACTIONS EFFECTUÉES EN 2025

18

ciné-débats

61

stands



54



conférences



43

animations
scolaires

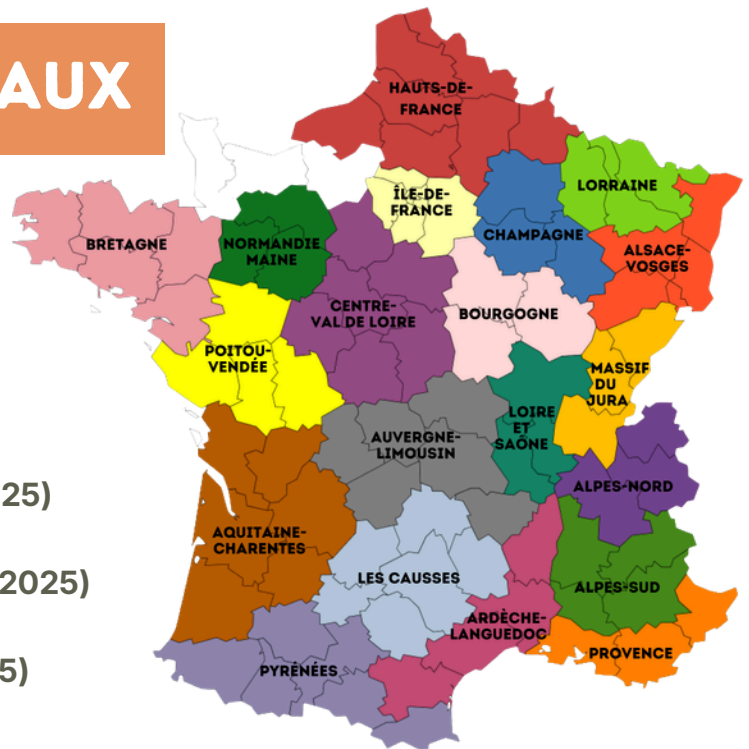


des interventions médias, des réunions préfectorales, des réunions adhérents, des sorties terrain, des rencontres éleveurs, des mailing adhérents, ...

CARTE DES RÉSEAUX

2025

Hauts-de-France : Guy Castelain
Lorraine : Philippe Russo
Ile-de-France : Olivier Guder
Champagne : Jack Laurent (2025)
Alsace-Vosges : Adrien Spiesser (2025)
Bretagne : Tanguy Descamps
Normandie-Maine : Yvanie Chesnel (2025)
Centre : Annie Moreau
Poitou-Vendée : Alain Clochard (2025)
Bourgogne : Pierre Metin
Massif-du-Jura : Natacha Bigan
Loire et Saône : Jean-Michel Fritz
Auvergne-Limousin : Bérengère Yar



Les Causses : Myriam Calmejane
Aquitaine-Charentes : Johanna Frénaud
Alpes Nord : Catherine Legras
Alpes Sud : Catherine Bouteron
Ardèche-Languedoc : Sébastien Germain
Provence : Hervé Boyac
Pyrénées : Mathilde Adami

UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE

Les réseaux locaux sont **un des maillons essentiels** de FERUS pour assurer une présence sur la plus grande partie du territoire avec pour objectifs :

- Mieux faire connaître FERUS
- Rétablir les vérités sur nos grands prédateurs
- Trouver de nouveaux adhérents
- Être le contact local pour les structures privées ou publiques

Un grand merci aux animateurs et animatrices ainsi qu'à leurs équipes qui assurent ces missions bénévolement et sans compter leur temps !

COMMUNICATION

2025

LA GAZETTE DES GRANDS PRÉDATEURS :

Éditée depuis 1993, la Gazette des Grands Prédateurs est la revue trimestrielle de l'association FERUS destinée à nos adhérents et consacrée à l'ours, au loup et au lynx. Chaque numéro de 32 pages présente les principales actualités nationales et internationales des grands prédateurs mais aussi les actualités de l'association et de nombreux articles de fond et interviews de spécialistes de la faune sauvage, au sens large !



AVEC UNE NOUVELLE MAQUETTE DEPUIS
LE NUMÉRO 95 !

> réalisée par **Natacha Bigan**

DES NOUVELLES BROCHURES :



< en cours de validation...

LA NEWSLETTER DES GRANDS PRÉDATEURS

Actus de FERUS, des grands prédateurs, appels à bénévoles, appels à mobilisations, ... Chaque mois, la newsletter envoyée à environ 10 000 personnes permet de partager un résumé des informations concernant FERUS et les grands prédateurs.

Des newsletters supplémentaires ont été envoyées dans le cadre de campagnes spécifiques d'appels à dons ou d'appel à bénévoles !

3
appels à dons
qui ont été un succès !


LE SITE WWW.FERUS.ORG

Le site internet de FERUS cumule 168 300 visites en 2025, soit environ 14 000 visites/mois. Le site permet de retrouver toutes les actualités liées aux grands prédateurs mais aussi notre agenda et toutes les informations concernant les programmes de terrain et de bénévolat !

66
nouveaux articles ont
été publiés en 2025

LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2025, FERUS a publié régulièrement sur Facebook, Instagram, et LinkedIn avec des actualités sur les grands prédateurs mais aussi sur l'association et plus largement sur la protection de la faune sauvage. Plusieurs pétitions (7) et consultations publiques (3) ont également été relayées sur les réseaux sociaux de FERUS.

 **75 200 abonnés**
2024 : 74 000 abonnés

 **12 450**
2024 : 9 000

 **3 700**
2024 : 1 000

FERUS a également participé à une large campagne interassociative européenne contre le déclassement du loup (*European Action Wolves*) et une autre pour le reclassement du renard roux.



PRESSE ET MÉDIAS

En 2025, FERUS a envoyé 23 communiqués de presse (11 communiqués de presse interassociatifs et 12 communiqués de presse FERUS).

FERUS a été citée une centaine de fois dans une grande diversité de médias locaux et nationaux (France 3, ICI, La Montagne, Le Parisien, TF1, La Relève et la Peste, Vert, ...).

12

communiqués de
presse FERUS

11

communiqués de
presse communs

FERUS : fluidifier la cohabitation entre humains et grands carnivores

3 Mar 2025 ENVIRONNEMENT

Fannie Malet est coordinatrice des actions sur le terrain chez FERUS, une association de protection des grands prédateurs – ours, loups et lynx – en France. Elle pilote notamment le projet Pastoraloup dans les Alpes pour faire cohabiter sereinement éleveurs et loups. Focus sur une initiative qui prône le respect de tout le vivant.



FERUS : fluidifier L...

Partager



FERUS
Fluidifier la coexistence

FERUS a également plusieurs fois été contactée par des grands médias nationaux (TF1, France 2, M6) pour réaliser des reportages vidéo, notamment sur nos actions de terrain :

TF1 ➔



SOPHIE MORICE-COUTEAU
BÉNÉVOLE – PASTORALOUP



PAULINE
BÉNÉVOLE – ASSOCIATION FERUS



OCEANE ESNAULT
BÉNÉVOLE – ASSOCIATION FERUS

FRANCE 2



Patrick Nectoux Bénévole de l'association 'Ferus'



Fannie Malet
Coordinatrice du programme
'Pastoraloup' - Association 'Ferus'

M6 ➔



LISA DI POPOLO
INFIRMIÈRE
BÉNÉVOLE DU PROGRAMME PASTORALOUP



FANNIE MALET
COORDINATRICE DU PROGRAMME PASTORALOUP
DE L'ASSOCIATION FERUS

RAPPORT FINANCIER

2025

La vérification des comptes 2025 de FERUS a été effectuée par Monsieur **Marc BROCHUT**, Commissaire aux Comptes*

Les comptes 2025 approuvés par le Conseil d'Administration du 3 mars 2026 ont été certifiés sans réserve par notre Commissaire aux Comptes. Ils reflètent les actions de FERUS présentés dans notre Rapport d'Activité.

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 21 000 €. Ce résultat s'explique par une augmentation des recettes +15 % tandis que les charges progressent moins (+12 %).

Les produits représentent en 2025 plus de 608 000 €.

Marc BROCHUT

7 rue Philippe Lebon – ZI SUD - BP 90130 - 13631 ARLES CEDEX
Tél : 04.90.96.71.23 – Fax : 04.90.93.82.58
courriel : marc.brochut@cabinetbrochut.com



Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

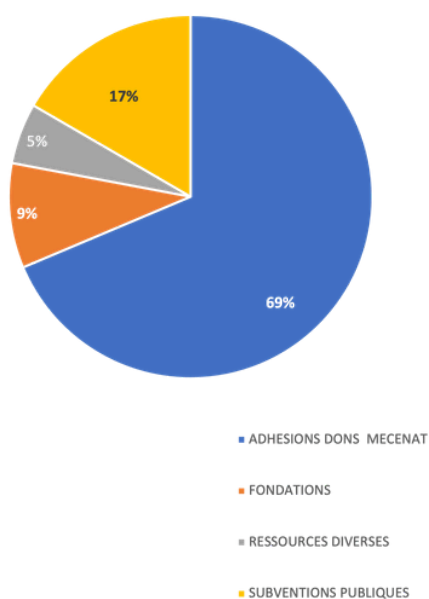
* Suite à la validation par l'Assemblée Générale du 01/04/2023 pour l'exercice 2022 de la nécessité légale de faire appel à un Commissaire aux Comptes, c'est le **Cabinet BROCHUT** (ARLES-13) qui assure la mission de vérification de nos comptes pour un mandat de 6 années à compter de 2023.

DANS LE DÉTAIL

PAR BERNARD CORON, TRÉSORIER

Dans un contexte économique difficile, la collecte de fonds auprès du public est fondamentale pour FERUS. Cette année a été marquée par la croissance des dons et adhésions. Ils représentent la ressource principale de l'association. Ce sont plus de 4 000 personnes qui nous permettent de faire entendre la voix si différente de notre association tout en conservant notre indépendance.

D'OU VIENNENT NOS RESSOURCES

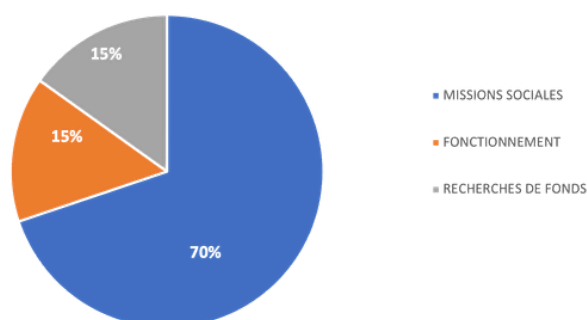


Nos équipes de bénévoles et salariés vont à la rencontre des publics sur les stands, les rencontres et en diffusant nos messages dans notre revue trimestrielle mais aussi en digital, notamment sur les réseaux sociaux et grâce à notre lettre d'information. Merci à tous les donateurs, bénévoles, mécènes et financeurs qui nous permis de mener ces programmes. Les ressources publiques se tassent et représentent un peu plus de 100 000 €. Elles ne représentent que 17 % des ressources. Enfin les ressources provenant des fondations et autres partenariats sont en progression et représentent près de 10 % des ressources. Elles devront croître en 2026.

Les charges ont progressé et s'établissent à 590 000 € mais dans une moindre mesure que les produits.

Le principal poste de charges est la masse salariale qui représente plus de 33 % des charges. La masse salariale a augmenté, correspondant au recrutement de près de 3 personnes et au développement de l'association.

COMMENT SONT DEPENSEES NOS RESSOURCES



Au 31/12/2025 l'effectif de FERUS est de 6 salariés permanents. Ce poste va augmenter sensiblement en 2026 avec le recrutement d'un directeur.

La part des ressources consacrée à l'action (les missions « sociales » de l'association) représentent plus de 70 % de nos dépenses. Ces dépenses intègrent les actions réalisées sur les 3 espèces, grâce à notre équipe salariée et des bénévoles engagés, mais aussi des prestataires extérieurs.

Les frais de recherches de fonds représentent les dépenses et investissements réalisés pour mener nos actions de communication (Revue – Site Internet – Publications). Les frais de fonctionnement sont constitués des charges directes et indirectes correspondant aux frais liés au local ainsi qu'aux frais administratifs, comptable et les frais liés à la gestion interne de FERUS (assurance, téléphone, ...) et restent stables et maîtrisés.

La valorisation du bénévolat représente plus de 505 000 € et illustre la forte implication des bénévoles au sein des actions de FERUS.

Le total du bilan s'élève à +428 000 €, les réserves en fond propres de l'association atteignent désormais un montant de +230 000 € soit plus de 6 mois de charges, ce qui constitue une garantie de stabilité et d'indépendance pour l'association.

Bernard Coron, trésorier



NOS SOUTIENS

UN GRAND MERCI À :



Mairie d'Allos



CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **BIGAN Natacha, vice-présidente coordinatrice Lynx (en 2026) / animatrice Réseau Massif du Jura**
- **BOUTERON Catherine, animatrice Réseau Alpes-Sud**
- **BOYAC Hervé, animateur Réseau Provence**
- **CARRIAT Jacques**
- **CORON Bernard, trésorier**
- **DARMSTAEDTER Jean-François, vice-président délégué / gestion administrative / Pôle RH**
- **DARMSTAEDTER Yolande, déléguée suivi des locaux**
- **DOUBLET Denis, vice-président coordinateur Loup (s'est représenté en 2026)**
- **FRITZ Jean-Michel, animateur Réseau Loire et Saône / Adjoint coordinateur Loup**
- **GUDER Olivier, vice-président coordinateur Lynx (en 2025)/ animateur Réseau Ile-de-France (s'est représenté en 2026)**
- **KOHLER Anthony**
- **LEYRISSOUX Patrick, vice-président coordinateur Ours / référent pôle juridique (s'est représenté en 2026)**
- **MOREAU Annie, animatrice Réseau Centre (ne s'est pas représentée en 2026)**
- **PACCALET Yves, vice-président Médias**
- **REINBERGER Eugène (s'est représenté en 2026)**
- **RUSSO Philippe, animateur Réseau Lorraine (s'est représenté en 2026)**
- **SICARD Bertrand, président (s'est représenté en 2026)**
- **VIGNON Vincent, référent comité scientifique**

Administrateurs associés :

CLOUET Michel, conseiller ours
FRIGAUX Gérard
MADELEINE Daniel

CONTACTS :

Bertrand SICARD, président
president@ferus.org - 06 28 62 17 41

Cédric YHUEL, directeur
cedric.yhuel@ferus.org - 06 31 91 94 94

Cécile CHAUVET, secrétaire
secretariat@ferus.org - 04 90 93 50 29

Émilie BERTHELON, assistante administrative
administratif@ferus.org - 04 90 93 50 29

Fannie MALET, coordinatrice des actions de terrain
fannie.malet@ferus.org - 07 50 69 98 90

Tanguy MERCIER, chargé de mission animation
animation@ferus.org - 06 88 02 54 13

Mathilde ADAMI, chargée de mission Pyrénées
mathilde.adami@ferus.org - 06 46 62 19 47

Coline HAUGUEL, chargée de communication
communication@ferus.org - 06 49 46 42 10

N° 15 bureaux de Fourchon
Rue Charlie Chaplin
13200 Arles

www.ferus.org





© Getty Images Pro



**ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DÉFENSE ET
LA SAUVEGARDE DES GRANDS PRÉDATEURS**